



CONCOURS DE PEINTURE « RMS'ART »

2^{ème} édition

Sur le thème de « LA SOCIETE »

<http://rms.fr/info/fr/rmsart.php>

Reims Management School organise, en partenariat avec le Cabinet CHD, la deuxième édition du concours de peinture « RMS'Art » à destination des **étudiants** des grandes écoles de management et des élèves de classes préparatoires économiques, commerciales et littéraires sur un thème imposé.

Le projet consiste à illustrer le thème de culture générale retenu pour l'année 2011-2012

« LA SOCIETE »

REGLEMENT DU CONCOURS 2012

Ce concours est à l'initiative de Reims Management School.

Il a pour objet l'illustration du thème de culture générale 2011-2012 des prépas HEC :

« la Société »

ARTICLE 1 – Dates du concours

Le concours se déroulera du 3 février au 15 avril 2012.

ARTICLE 2 – Format du tableau

Le format maximum de la toile sera de 1,50 m x 1,50 m ; possibilité de choisir des formats inférieurs.

ARTICLE 3 – Public concerné

Etudiants des Grandes Ecoles de Management et des Classes Préparatoires économiques, commerciales et littéraires.

ARTICLE 4 – Inscription

Les étudiants qui souhaitent participer enverront la fiche d'inscription complétée ainsi qu'une photographie du tableau uniquement sous format électronique jusqu'au 15 avril 2012 à l'adresse suivante chantal.mikolajek@reims-ms.fr . Un accusé de réception leur sera envoyé.

Tout dossier ne respectant pas ces modalités sera rejeté.

ARTICLE 5 – Composition et rôle du Jury – Sélection des dossiers

Un jury de professionnels et de personnalités sera chargé d'évaluer les dossiers et de retenir les 20 œuvres qui participeront à la sélection finale.

ARTICLE 6 - Prix

2 catégories de prix :

- Catégorie « étudiant de classe préparatoire » : chèque de 800 € offert par le Cabinet CHD
- Catégorie « étudiant d'école de management » : chèque de 800 € offert par le Cabinet CHD

ARTICLE 7 – Remise des prix

Une remise des prix aura lieu lors de la soirée de vernissage, sur le campus 1 de RMS. La date vous sera communiquée à l'issue de votre inscription.

ARTICLE 8 – Exposition des œuvres

Chacun des 20 artistes retenus aura la possibilité d'exposer 3 autres tableaux de sa composition (pas de thème imposé).

Les œuvres seront exposées durant toute une semaine sur le campus 1 de RMS, au mois de mai 2012.

ARTICLE 9 – Toiles primées

Les 2 toiles primées (catégorie « étudiant école de management » et catégorie « étudiant de classe prépa ») resteront la propriété de Reims Management School pour exposition dans ses locaux.

ARTICLE 10 – Dispositions particulières

Chaque participant à ce concours s'engagera par écrit (via le formulaire d'inscription) à respecter les règles définies dans le présent règlement.

En cas de nécessité, la direction de Reims Management School se réserve le droit de modifier les dates prédéfinies.

Pour tout renseignement, contacter Chantal Mikolajek, Direction Générale RMS

Tél : 03.26.77.47.20 – e-mail : chantal.mikolajek@reims-ms.fr